

 Maithé Rosier
 Chargé d'Action Territoriale
 06 15 90 10 49
 maithe.rosier@atmosud.org
 [Consulter le site AtmoSud](#)

SIGNALAIR – BILAN DE NUISANCES

NUISANCES SIGNALÉES SUR LA COMMUNE DE CARROS (06) ET SES ALENTOURS EN 2023

21/03/2024

1 CONTEXTE

1.1 Surveillance des nuisances par AtmoSud

Depuis 1990, AtmoSud assure en région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur, la surveillance des nuisances olfactives en air ambiant, dans une démarche globale de réduction grâce à la mise en place d'un observatoire régional des odeurs, qui a pour principales missions :

- * Capitaliser le recueil des signalements des populations ;
- * Localiser les zones fortement impactées par des nuisances, olfactives notamment ;
- * Identifier les sources potentielles ;
- * Apporter une information précise auprès du public et des partenaires.

Cet observatoire régional repose notamment sur les signalements de nuisances par les citoyens via l'outil SignalAir (site internet www.signalair.eu et application mobile « SignalAir ») depuis janvier 2022, en remplacement d'un ancien précédent outil de remontée d'informations. Il permet de pouvoir observer les évolutions de certaines problématiques spécifiques locales qui sont ainsi remontées et capitalisées dans une base de données.

Ce document synthétise les différentes informations à disposition d'AtmoSud concernant les nuisances, signalées en 2022 et 2023, et liées à l'activité de la centrale d'enrobés SCERM à Carros (06) et à son impact sur les communes avoisinantes.

La SCERM a adhéré à AtmoSud en 2023. L'ensemble des parties prenantes, les riverains, la mairie de Carros, la métropole Nice Côte d'Azur, l'Agence Régionale de Santé, la DREAL PACA, la SCERM et AtmoSud, se concertent régulièrement autour de cette problématique de nuisances.

1.2 Environnement industriel à Carros et aux alentours

La commune de Carros accueille 9 entreprises classées ICPE soumises à enregistrement et 9 autres soumises à autorisation (Figure 1). Parmi ces dernières, 3 sont concernées par la directive IED sur les émissions industrielles : deux sites de VIRBAC SA (industrie pharmaceutique) et le site de PURFER (collecte et élimination des déchets).

Cependant, l'usine de production d'enrobés de la SCERM est responsable de la majorité des signalements liés à des nuisances olfactives rapportées sur la commune de Carros depuis 2019¹.

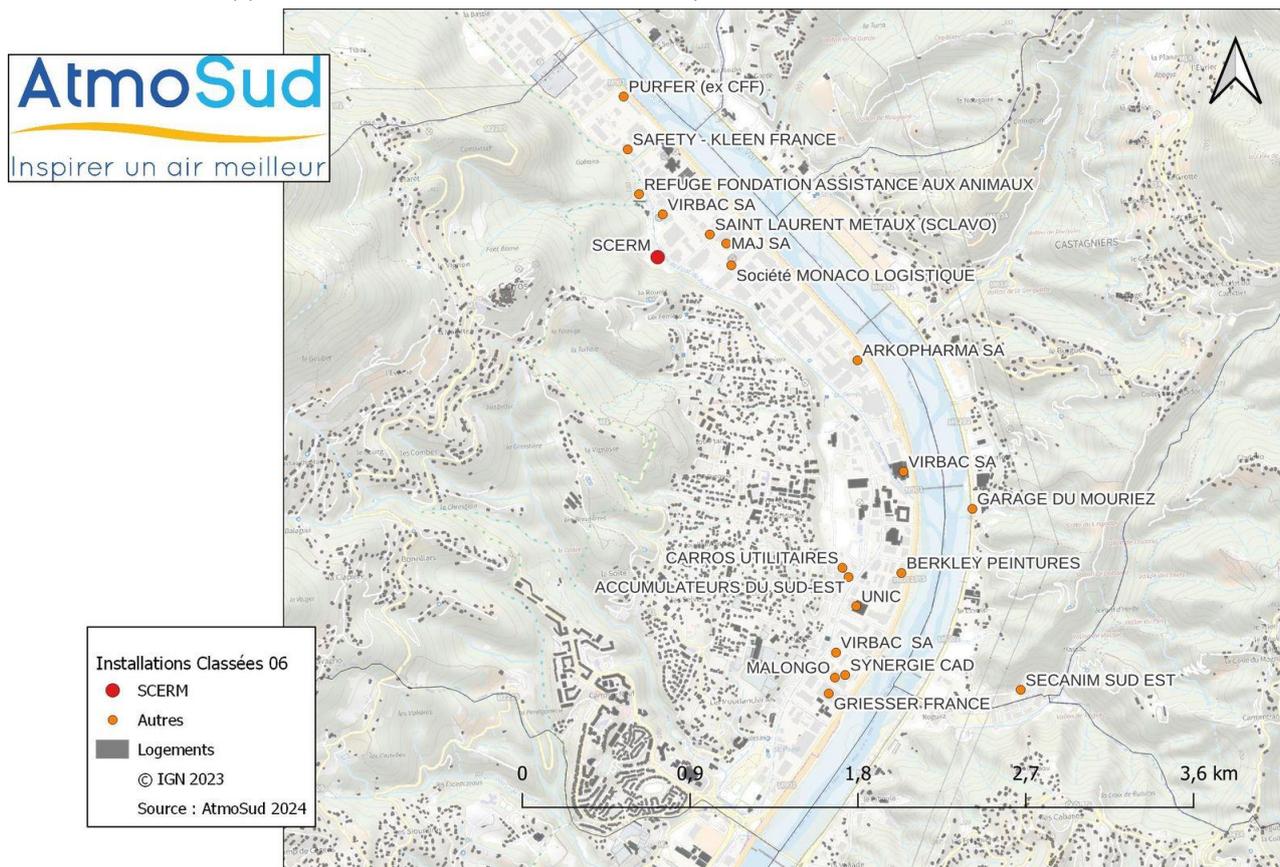


Figure 1 : Installations Classées pour l'Environnement (ICPE) à Carros.

1.3 Conditions de dispersion dans la zone

Dans la vallée du Var, les régimes des vents sont étroitement contrôlés par les reliefs, et les brises de vallées (aval-amont en journée et amont aval durant la nuit) dominent les périodes de vents faibles. Un flux synoptique de secteur est-sud-est, en provenance d'Italie, peut également balayer la région quelques jours par an.

Cependant, les vents qui peuvent déplacer les odeurs, sans pour autant les disperser, sont les vents faibles (< 2 m/s), dont la direction est beaucoup plus variable. Les mesures en 2023 à l'aéroport de Nice, montrent que les vents faibles les plus fréquents sont de direction nord à nord-ouest, mais peuvent provenir de beaucoup de direction (Figure 2).

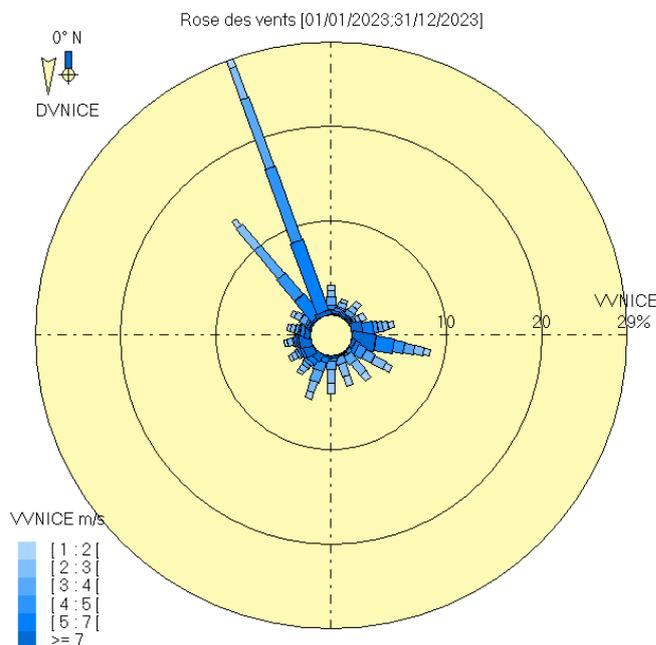


Figure 2 : Rose des vents à Nice Aéroport en 2023

¹ https://www.atmosud.org/sites/sud/files/content/migrated/atoms/files/201105_nuisances_carros_alpesmaritimes_0.pdf
<https://www.atmosud.org/publications/note-technique-signalements-de-nuisances-sur-carros-06>
<https://www.atmosud.org/actualite/les-nuisances-persistent-carros>

2 SIGNALEMENTS DE NUISANCE

2.1 Nuisances olfactives

En 2023, sur la commune de Carros, 1296 signalements de nuisances olfactives ont été déclarées sur l'outil SignalAir (Figure 4).

Ils représentent 28% des signalements d'odeurs déposés sur l'outil pour l'ensemble de la région Sud.

- 1219 signalements (94%) citent directement l'activité de la SCERM comme source de la nuisance. Les qualificatifs associés à ces signalements sont « Essence, hydrocarbure » (994 signalements), « Autre » (bitume/goudron majoritaires, 158), « Chimique » (53) et « gaz/œuf pourri/soufre » (13).
- 50 signalements décrivent une odeur de parfum de synthèse / chimique / pharmaceutique, sans que la source en soit identifiée, mais qui pourraient correspondre à l'un des sites pharmaceutiques (VIRBAC ou Arkopharma).
- 3 autres signalements citent un torréfacteur (Malongo).
- 23 signalements ne sont pas attribuables à une source (11 odeurs chimiques, 3 gaz/œuf pourri/soufre, 2 essence/hydrocarbures...).

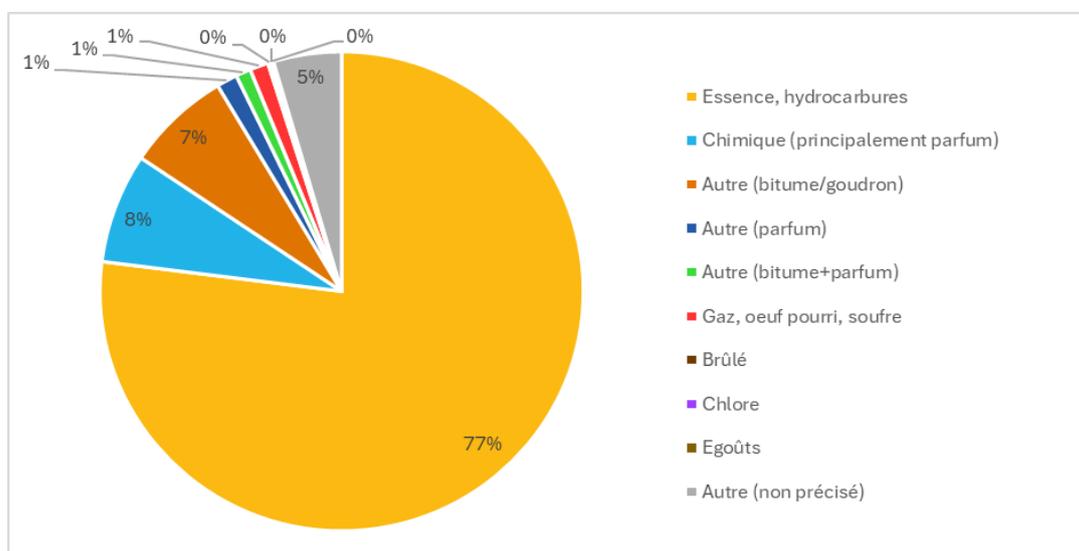


Figure 3 : Appartenance de l'odeur par signalement à Carros en 2023

Un signalement supplémentaire, localisé sur la commune de Courmes, cite la SCERM comme source. Il s'agit vraisemblablement d'une erreur de localisation du signalement, ou d'une autre source avec une odeur similaire.

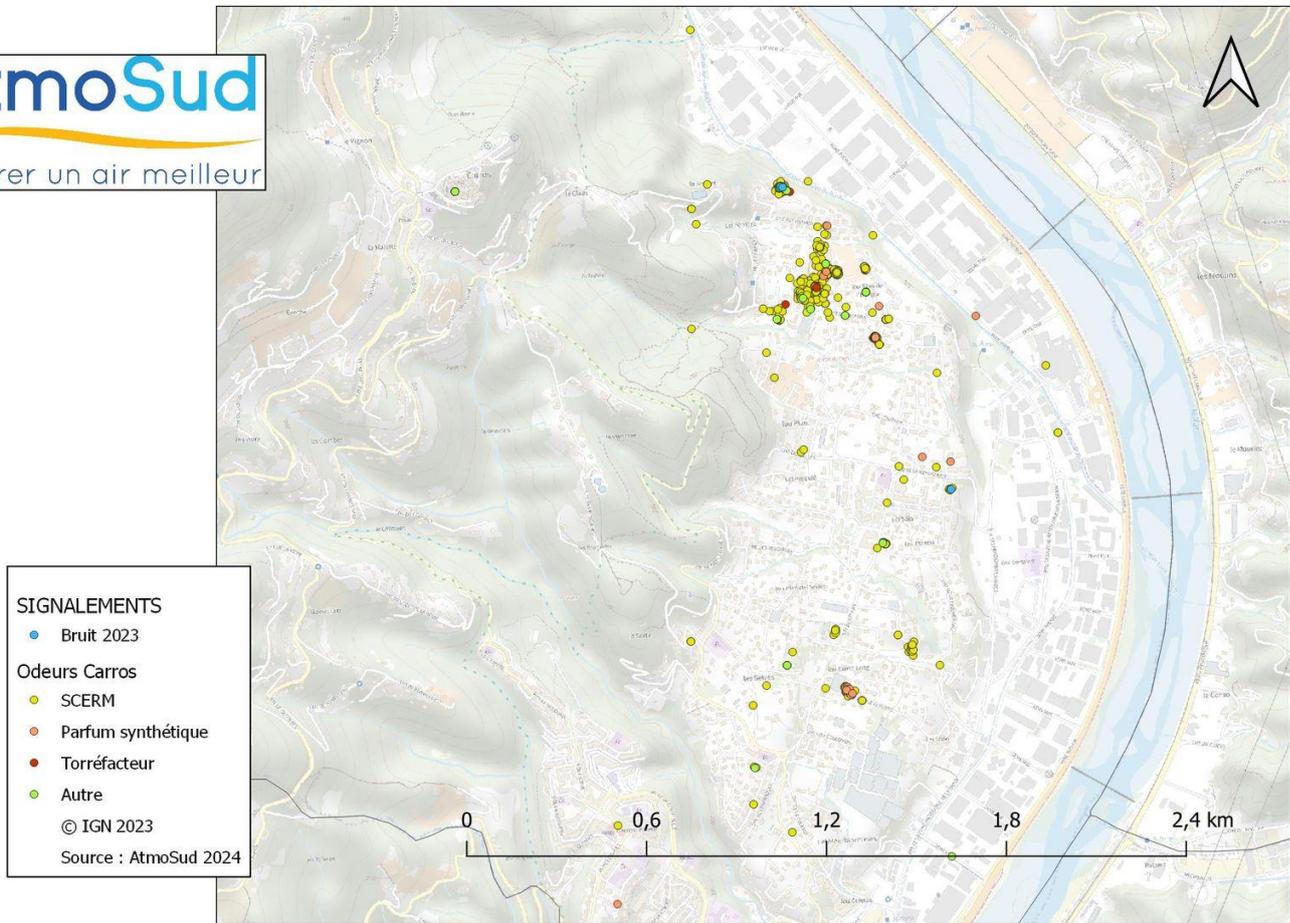


Figure 4 : Localisation des signalements de nuisances à Carros en 2023, par source

Tous ces signalements ont eu lieu dans un rayon de 3 km de l'usine d'enrobés, principalement au niveau des zones habitées les plus proches au sud du site (Figure 4). Ces odeurs ont été perçues majoritairement en janvier et, de mars à juin, avec un maximum journalier de 41 plaintes le 9 mars et une interruption notable du 5 août au 3 septembre (Figure 5).

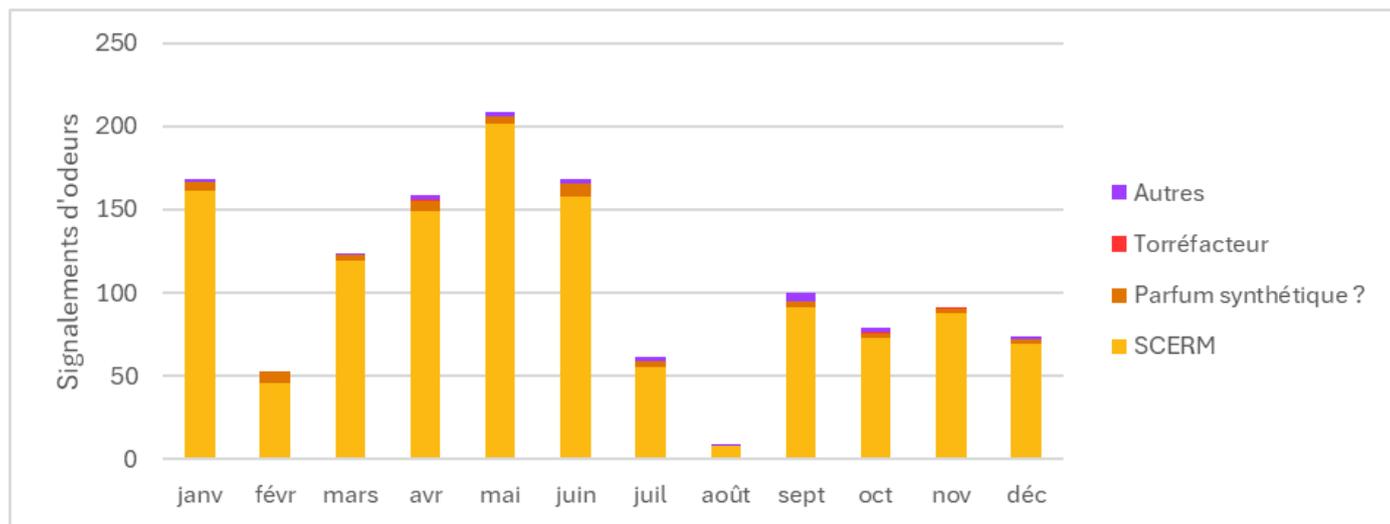


Figure 5 : Nombre de signalements de nuisances olfactives par source attribuée en 2023 à Carros, par mois.

Les signalements font état de nuisances qui durent :

- quelques heures dans 666 cas ;
- moins d'une heure dans 333 cas ;
- un à plusieurs jours dans 111 cas ;
- « Ne sait pas » ou « non répondu » dans 109 cas.

Au-delà de ces durées rapportées, les nuisances sont majoritairement signalées le matin et le soir (Figure 6). Elles sont signalées en dehors des week-ends, principalement du mardi au jeudi (Figure 7).

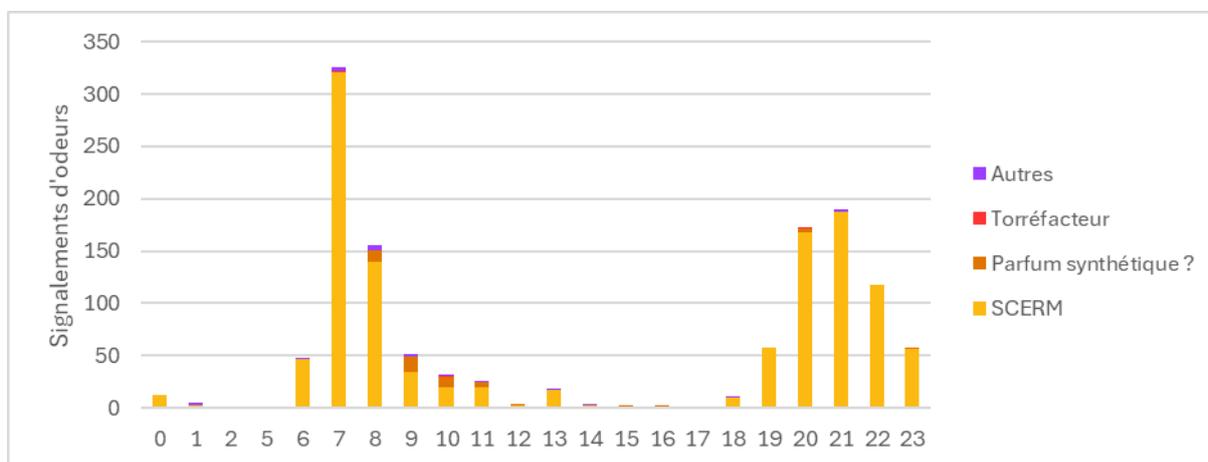


Figure 6 : Nombre de signalements de nuisances olfactives par source attribuée en 2023 à Carros, par heure du jour

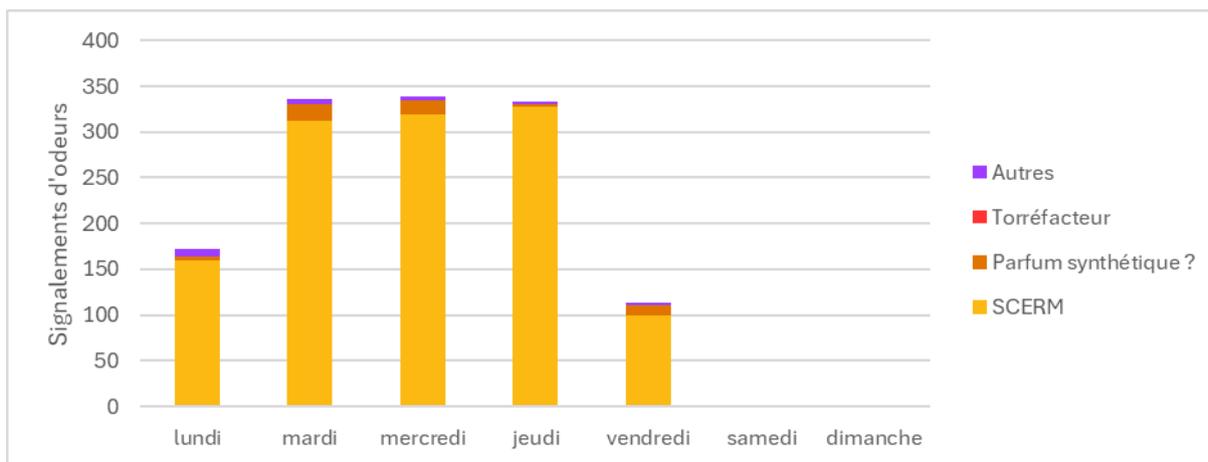


Figure 7 : Nombre de signalements de nuisances olfactives par source attribuée en 2023 à Carros, par jour de la semaine.

2.2 Historique des nuisances olfactives et lien avec l'activité de la SCERM

Le nombre de nuisances déclarées sur SignalAir en 2023 est presque deux fois plus faible qu'en 2022. Le changement d'outil et la campagne de sensibilisation entre 2021 et 2022 ont probablement eu une influence sur le nombre de déclarations, sans qu'il soit possible de la quantifier (Tableau 1).

Des travaux d'aménagement du site de la SCERM, visant à réduire les nuisances, ont probablement contribué à la baisse des signalements, en particulier à partir de septembre 2023.

Tableau 1 : Signalements enregistrés depuis 2019 (SRO : Surveillance Régionale des Odeurs avant 2022)

Année	2019	2020	2021	2022	2023
Outil		SRO		SignalAir	
Signalements Carros	23	1567	691	2396	1296

La répartition des signalements est très différente entre ces deux dernières années (Figure 8) :

- En 2022, les plaintes ont été les plus nombreuses à partir de juin, avec une chute en août, et une reprise en septembre.
- En 2023, les plaintes augmentent progressivement et chutent entre juin et septembre, et reprennent à un taux d'environ 60 à 80 signalements par mois sur la fin d'année.

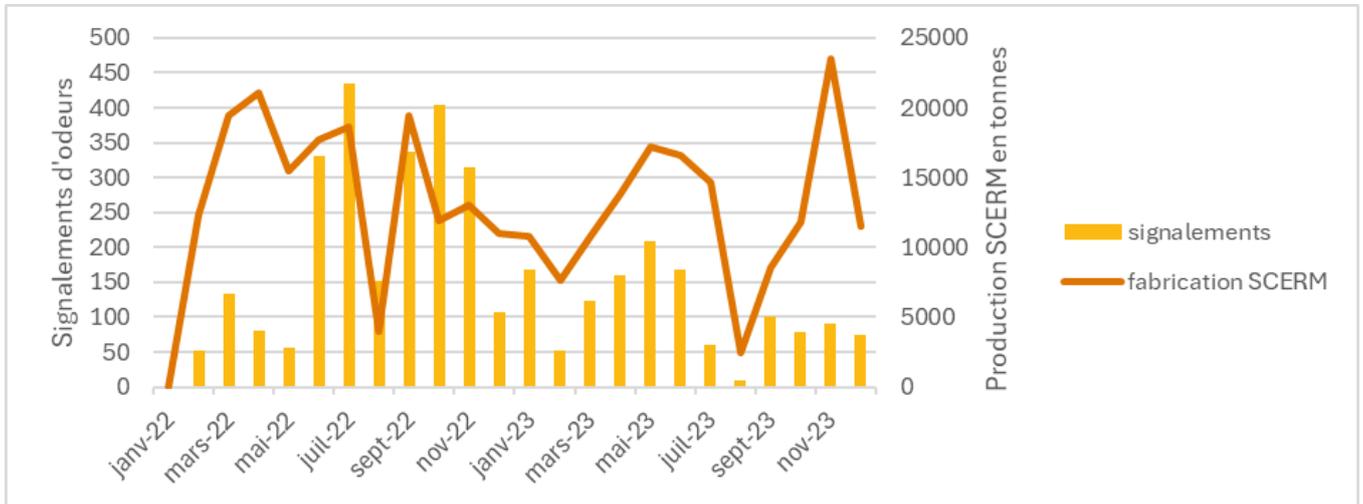


Figure 8 : Nombre de signalements d'odeurs sur la zone de Carros par mois et production de la SCERM en 2022 et 2023.

A partir de mai 2022, et jusqu'en septembre 2023, il y a une corrélation nette entre le nombre de signalements mensuels et la masse de production d'enrobés de la SCERM, avec des maxima et des minima synchrones entre les deux séries de données.

Avant, entre janvier et mai 2022, le changement de système de déclaration des plaintes, et le temps d'appropriation de l'outil par les riverains, mais également des conditions météorologiques plus dispersives, ont pu jouer un rôle sur le relatif faible nombre de déclarations, alors que les quantités de production sont importantes.

Après, à partir de septembre 2023, les quantités de production sont très importantes, avec un pic supérieur à celui de 2022, mais avec des signalements constants. Les travaux d'amélioration du process de traitements des fumées mis en place en septembre (installation d'un tambour sécheur Revoc) contribue probablement à la diminution du nombre de plaintes, tout comme des conditions météorologiques éventuellement plus dispersives sur ces 3 mois. Les riverains ont également exprimé lors de la réunion publique du 19 décembre 2023, qu'il était également possible que la lassitude gagne les déclarants devant leur perception d'une situation qui dure et qui ne s'améliore pas.

2.3 Symptômes décrits

Les nausées, irritations du nez, maux de tête, stress/anxiété et difficultés à respirer représentent près des trois-quarts des symptômes déclarés (Figure 9). En moyenne, 3 symptômes sont déclarés à chaque signalement.

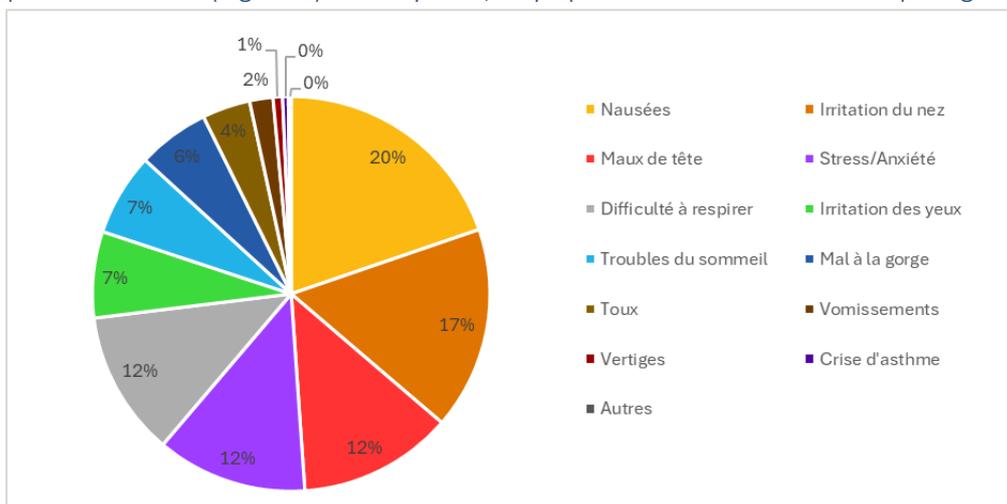


Figure 9 : Symptômes déclarés lors des signalements de nuisances (plusieurs symptômes peuvent être déclarés par signalement)

3 AUTRES NUISANCES

En dehors des nuisances olfactives, 4 signalements de nuisances sonores ont été déclarés dans l’outil SignalAir en 2023, sur Carros, mais les sources de bruits n’ont pas été renseignées et restent non-identifiées.

4 CONCLUSION

L’activité de production d’enrobés de la SCERM est la source quasiment exclusive des nuisances olfactives rapportées par la population sur la commune de Carros (06) dans l’outil SignalAir, et représente plus d’un quart des signalements de la région Sud en 2023, avec 1219 signalements.

Les odeurs ont été perçues principalement en janvier et de mars à juin, le matin et le soir, les jours de semaine. Plus d’un signalement sur deux fait état d’une gêne qui dure plusieurs heures.

Une autre activité non identifiée a généré une cinquantaine de signalements sur la commune, pour des odeurs de parfums de synthèse et/ou pharmaceutiques.

En 2023, il y a eu environ deux fois moins de signalements qu’en 2022, pour des quantités de production d’enrobés par la SCERM sensiblement équivalentes. Bien que des travaux d’amélioration du process de traitement des odeurs, débutés en 2022 (encapsulage de la zone de chargement et des trémies), et la mise en place d’un tambour sécheur Revoc pour traitement des fumées en septembre 2023, réalisés par la SCERM, ont probablement contribué à la réduction du nombre de signalements, les nuisances olfactives persistent, avec un taux d’environ 60 à 80 plaintes par mois sur la fin d’année 2023.



www.atmosud.org

AtmoSud
Inspirer un air meilleur

A propos d’AtmoSud

Siège social

146 rue Paradis « Le Noilly Paradis »
13294 Marseille Cedex
Tel. 04 91 32 38 00
Fax 04 91 32 38 29
Contact.air@atmosud.org

Etablissement de Martigues

06Route de la Vierge
13500 Martigues
Tel. 04 42 13 01 20
Fax 04 42 13 01 29

Etablissement de Nive

37 bis avenue Henri Matisse
06200 Nice
Tel. 04 93 18 88 00

SIRET : 324 465 632 00044 – APE – NAF : 7120B – TVA intracommunautaire : FR 65 324 465 632